

UNE ASSEMBLEE GENERALE DE LSR MURET TRES SOLIDAIRE



Après trois mandats à la Présidence de l'association, Carmen a décidé de passer la main. Elle va pouvoir se « reposer » au sein du Conseil d'Administration. Celui-ci m'a transmis le témoin et nous allons poursuivre la vie de LSR Muret avec le même esprit, à savoir : s'ouvrir au monde qui nous entoure.

La retraite n'est pas la fin de la vie, mais le début d'une vie nouvelle qui libère du temps pour faire ce que nous n'avons pu réaliser quand nous étions en activité.

De nouveaux adhérents nous rejoignent, ils sont les bienvenus, et que ceux qui souhaitent œuvrer au sein des commissions et ateliers n'hésitent pas à se faire connaître.

Bien amicalement,

René



LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Dans ce numéro

- Petit coup d'œil dans le rétro les aides à la perte d'autonomie
- Les vendredis d'avril à la salle Maïté Anglade et ateliers
- Pèle mèle

Comité de rédaction et intervenants : Carmen Weber, Bernard Reveyrolle, Sylvie Reveyrolle, Monique Perez, Juan-Maria Perez, Rachel Barrens, Gérard Gauci, Fanou Figuet, Nicole Dagault, Nadine Stein.

PETIT COUP D'ŒIL DANS LE RETRO

Journée internationale du droit des femmes avec l'atelier théâtre

Quelle prestation nous ont donnée nos artistes de l'atelier théâtre de LSR, le vendredi 3 mars à la salle Maïté Anglade, à l'occasion de la journée internationale du droit des femmes !

Cette prestation, qui avait pour but de mettre à l'honneur quelques femmes exceptionnelles qui se sont faites remarquer par leurs compétences ou leur courage, nous a permis de constater que la troupe théâtrale de LSR s'améliore de jour en jour, par le jeu des actrices, leur fabuleuse mémoire, et l'organisation du spectacle par lui-même.

Alors, merci à nos actrices, que je veux citer avec le rôle qu'elles tenaient, afin que chacun se remémore le spectacle ; des photos seront publiées sur le site web de LSR.

Calamity Jane : rôle tenu par Carmen

Hubertine Auclerc : Afsia Pintar

Irène Joliot-Curie : Monique Crevas, Gislaine Leullier, Fleurice Ricard

Naziq Al Abib : Nicole Fischer

Alexandra David-Neel : Rachel Barens, Fleurice Ricard

Sonia Delaunay : Dominique Delahousse

Joséphine Baker : Gislaine Leullier.



Encore merci et rendez-vous est donné le vendredi 23 juin pour un autre spectacle !

Sylvie R



Les Aides en cas de perte d'autonomie

Les dépenses liées à la perte d'autonomie grèvent les retraites. Des aides existent, mais celles-ci ne couvrent pas l'ensemble des frais.

Tour d'horizon des différentes mesures qui allègent le coût :

Aides financières :

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA), création du gouvernement Lionel Jospin, est l'aide financière la plus importante pour subvenir aux dépenses liées à la perte d'autonomie. C'est le Conseil Départemental du domicile de la personne concernée qui fixe le montant. En effet, cette aide varie en fonction du degré de dépendance, des ressources du bénéficiaire, du fait que la personne vive à son domicile ou bien qu'elle soit hébergée dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). En cas de décès, les sommes versées au titre de l'APA ne sont pas récupérables sur la succession. Le Conseil Départemental verse aussi l'aide de solidarité aux personnes âgées (ASPA) qui ne peuvent pas payer les factures de l'EHPAD. (961€08 pour 1 personne, pour 2 personnes 1492€08). Elle est récupérable sur succession dépassant 39000€. Les caisses de retraites aident financièrement et matériellement leurs allocataires pour le maintien à leur domicile, en cas de perte d'autonomie, s'ils ne peuvent pas bénéficier de l'APA. Il est important de contacter sa caisse de retraite afin de connaître les conditions d'attribution de ces aides.

Pour les personnes adultes handicapées (AAH) : Il existe aussi un dispositif : 956€65 pour une personne. Le complément de l'AAH (LOI DU 11/02/2005), est de 179€31. Dès qu'on est à la retraite, on ne peut cumuler les deux.



Aides au maintien à domicile :

Les personnes âgées de 70 ans et plus sont exonérées à 100% des cotisations patronales de la sécurité sociale liées à l'emploi d'une auxiliaire de vie ou d'une aide-ménagère pour les gestes du quotidien, s'ils utilisent les chèques emploi-service délivrés par le CESU. Cette exonération est plafonnée, par mois et par ménage. (Soit au 1er janvier 2023 : 231,32€ congés payés inclus).

En outre, elles peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt avec un plafond de 12000 €/an et 1500€ supplémentaires par membre du foyer âgé de plus de 65 ans. Le crédit d'impôt est égal à 50% des dépenses supportées par le contribuable. Il n'est pas soumis à des conditions de ressources.

Aide aux travaux d'équipement :

Un autre crédit d'impôt permet d'alléger les frais liés au maintien à domicile, notamment les travaux d'équipement pour améliorer l'accessibilité du logement ainsi que les travaux sanitaire et de sécurité. Les intéressés bénéficient d'un crédit d'impôt de 25% dans la limite de 5000€ pour une personne seule et 10000€ pour un couple.

Réduction d'impôt et EHPAD :

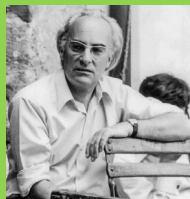
Les personnes hébergées dans des établissements de soins liés à la dépendance bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 25% des dépenses engagées, dans la limite d'un plafond de dépenses fixé à 10000€ par personne hébergée, soit une réduction d'impôt de 2500€ ou de 5000€ pour un couple. Si elles ont conservé leur résidence principale, elles peuvent, sous certaines conditions bénéficier d'un allègement de la taxe foncière.

Nicole Dagault Présidente de LSR Toulouse
Ancienne syndicaliste membre de l'ancien CODERPA

ATELIERS INFORMATIQUE

Le principe est simple, chacun vient avec ses problèmes ou ses questions dans le cadre de l'utilisation de son ordinateur, son portable ou sa tablette. N'hésitez pas à venir nous voir dans la salle de réunion du pôle social à **14h00**

Le mardi 11 avril



SECTION PHOTO-GRAPHIE

Mercredi 19 avril, Salle de réunion des Associations, l'atelier sera consacré à Raymond Depardon, photographe réalisateur, journaliste et scénariste français.

CHANT

Tous les lundis, de 16H30 à 18h00, salle n°3 de la théâtrerie

Balade de santé

Ces balades sont organisées le jeudi après-midi départ 14H sur le parking du pôle social en fonction de la météo bien entendu.

Les vendredis d'avril à la salle Maïté Anglade : 14 h 30

Le vendredi 7 avril : Conférence de Pierre-Jean Brassac



Pierre-Jean BRASSAC, auteur, traducteur et journaliste, viendra nous présenter les multiples facettes historiques, sociologiques, culturelles, économiques et politiques de la contrebande dans les Pyrénées, de 1659 à nos jours. Et ce, des deux côtés des quelques six cents kilomètres de frontière entre la France et l'Espagne. L'auteur proposera son livre « histoire de la contrebande dans les Pyrénées » à la vente. Pierre-Jean BRASSAC est également auteur de romans policiers. Sylvie

Le vendredi 14 avril : Récré à mots

Voici le mot-clé pour ce prochain atelier :

Grands objets à usage domestique ou professionnel, pouvant aussi servir de décoration ; ils peuvent être anciens ou modernes, de style ou d'art nouveau, voire "design" ; enfin, on dit les sauver quand on préserve l'essentiel.

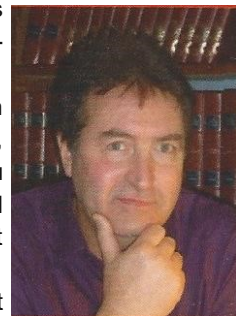
Ceci pour permettre aux plus motivés de documenter la "classe" grâce à une trouvaille... ou d'avoir déjà des idées pour la petite "rédaction" de fin de séance ! Amicalement et à bientôt, Fanou.

Le vendredi 21 avril : Café littéraire avec Alain Roquefort auteur de : « une si longue nuit »

Ariane, riche héritière, vit à la Soulane, une ancienne et confortable bâtisse isolée dans l'Alaric, massif montagneux et légendaire de l'Aude. Elle voue un amour exclusif à Julian, son fils de 9 ans, atteint d'une phobie unique en son genre, sur laquelle butte le corps médical.

Vivent aussi à la Soulane, une cuisinière irascible et un homme à tout faire, un vieux Breton au passé nébuleux. Alcoolique repent, cabossé par la vie, Hervé, professeur de Français et d'Histoire, pose son baluchon dans ce lieu retiré du monde, où une ambiance monacale rythme les jours et les nuits. Intrigué par le mal qui affecte Julian, il va tenter de déceler les causes de sa phobie en se penchant sur les secrets qui l'entourent.

Que va-t-il découvrir ? Car dans ce mystérieux huis clos, les protagonistes taisent leur passé comme une maladie honteuse. Pourquoi ce silence, et que cherchent à dissimuler ses habitants ?



Le vendredi 28 avril : Conférence : « Peindre la nuit »



La nuit a toujours fasciné les peintres, qu'il s'agisse de la représenter, ou de l'habiter. Peindre l'obscurité ou peindre dans l'obscurité, c'est déjà faire un choix, celui d'affiner sa vision extérieure ou bien celui de l'abandonner.

La peinture de nuit est comme le ciel étoilé : elle ne se laisse ni capter d'un coup d'œil, ni reproduire facilement, elle cultive le mystère.

Mme Annick Arnaud, historienne de l'Art, nous permettra d'explorer ce sujet de la nuit, source d'inspiration majeure de toute l'histoire de l'art

Monique

APPEL A COLLECTER DES CHIFFONNIERS, FERRAILLEURS, RECUPERATEURS D'LSR... appelez-les comme vous voulez mais aidez-les !

Prochain vestiaire solidaire le 2 juin, salle Maïté Anglade. Commencez à préparer une poche de vêtements que vous nous porterez ce jour là.

Nous participerons également à un vide grenier, Base St Marcet le 2 juillet, retenez cette date ! Babeth et Fanou

MERCI à tous, car grâce à vos vieilles poêles, casseroles et autres batteries de cuisine, nous avons récolté près de 200€ pour notre association. Guy

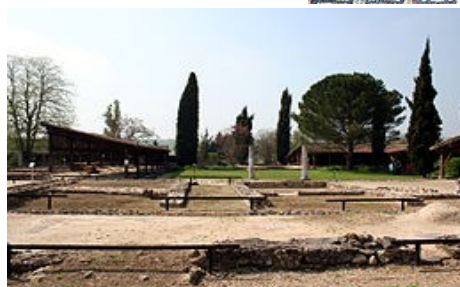
GER S : VILLA SEVIAC – GONDRIN

Le 13 avril

VILLA SEVIAC :

Située à proximité du village de Montréal-du-Gers, la villa de Séviac était une luxueuse villa gallo-romaine de l'Antiquité tardive, aménagée dans la seconde moitié du IV^e siècle. Cette villa est aujourd'hui considérée comme l'une des plus vastes résidences du sud-ouest de la Gaule. Elle se distingue par son exceptionnel ensemble de mosaïques et par ses vastes thermes.

La trentaine de pavements de mosaïques découverts, dont plus de 600 m² sont conservés, offrent une succession de superbes tapis aux couleurs et motifs harmonieux : polychromes à trame géométrique, puis végétale (feuilles d'acanthe ou vigne). Elles furent restaurées à partir des années 1990.



GONDRIN

CHAPELLE NOTRE DAME DE TONNETEAU

Les 14 stations d'un chemin de croix en ciment armé, reproduisant chacune un arbre différent, viennent dessiner une surprenante église de verdure qui accueille de nombreux mariages en plein air. Vers 1850, un bourgeois de Gondrin songea à exploiter l'eau abondante de la source pour la construction d'un établissement de bains avec hébergement, toujours visible.

DEMONSTRATION DUNE CROUSTADE GASCONNE

Dans son atelier, où flottent d'alléchants parfums sucrés, Christophe BOMPAS étire la pâte et élabore ses délicieuses croustades à l'ancienne, telles nos grands-mères, dans la plus pure tradition Gasconne. Ici croustade, ailleurs pastis gascon, qu'importe !

Possibilité de lui commander des croustades qui seront prêtes lors de la démonstration.



LE CONTRÔLE FINANCIER

Juan Perez

Gyslaine Leullier

Michel Cazajus

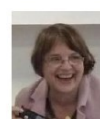
Maryse Ochando

Roselyne Morère

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023



Président
René Crambes

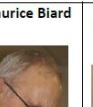


Vice-Présidente
Nadine Stein



Vice-Président
Bernard Reveyrolle



 Serge Stein Trésorier	 Afsia Pintar Trésorier adjointe	 Sylvie Reveyrolle Secrétaire	Secrétaire Adjointe Nicole Lafont	 Gisèle Brunet	 Rachel Barends	 Maurice Biard	 Régine Brunasse	 Colette Cazajus
 Jean Marie Crevat	 Annie Gilbert	 Roger Eychenne	 Jean François Leullier	 Georges Petit-Gras		 Guy Nounis	 Lucie Penent	 Monique Perez
 Véronique Simoes	 Anne Marie Wierzejewski	 Carmen Weber						